

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 octobre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/92

Date de convocation : 1^{er} octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estournel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le huit octobre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, BINET Franck (S), GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres absents (10) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, HOTTON Sandrine, DOYER Claude, LAUDE Pierre, BASQUIN Etienne, PLATEAU Marc, KEHL Didier, RICHEZ Jean-Pierre, MAILLY Chantal

Membres ayant donné procuration (7) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric,

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/92 : Portant octroi de subventions aux profits d'entreprises du Territoire dans le cadre du régime d'aide au développement des TPE

Vu sa compétence « Développement Économique » et son partenariat avec la Région Hauts de France, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis a la possibilité d'octroyer aux entreprises de son territoire des aides financières directes sous forme de subventions.

Certaines de ces aides ont pour but de simplifier le développement des activités dans l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux d'aménagement.

Vu la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du territoire de la République) n°2015-911 du 7 Aout 2015,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1511-2-1,

Vu le Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauts-de-France.

Vu l'avenant n° 1 de la convention partenariale et son annexe 6 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide au développement des TPE fixant le montant de l'aide à 30% (plafonnée à 10.000€) des dépenses éligibles HT,

Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 05 Octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030 et autorisant le Président à signer les tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,

Vu la délibération n°2020.00010 de la Commission permanente du Conseil Régional Hauts de France en date du 04 février 2020 autorisant le Président du Conseil Régional à signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat

Vu la décision n° 2020/04 du Président de la Communauté d'Agglomération de signer l'avenant n°2 de la convention de partenariat n°18000030,

Considérant que M. JUMEAUX n'a pas pris part au débat et au vote concernant la présente délibération,

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser l'octroi de subventions au profit d'entreprises du Territoire de la CA2C comme indiqué dans le tableau suivant :

Envoyé en préfecture le 18/10/2021

Reçu en préfecture le 18/10/2021

Affiché le

SLO

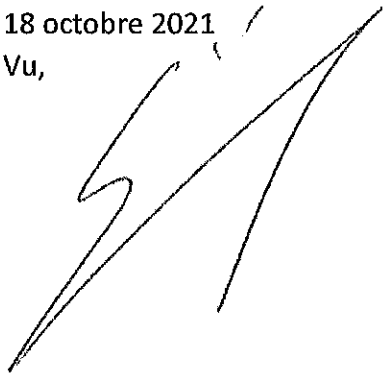
ID : 059-200030633-20211008-2021_92-DE

Commune	Entreprise	Représentant	Département éligibles	Montant de subvention
Caudry	SAS « Aux fondus de fromages » 841 567 167	M. Vincent BRUNEL	8.942 €	2.682 €
<u>Projet</u> : acquisition d'une chambre froide				
Caudry	Boucherie Cardon 351 585 203 000 26	M. Cyrille CARDON	97.000 €	10.000 €
<u>Projet</u> : Acquisition d'un camion de tournée tout équipé				
Caudry	SARL Poissonnerie Hermant 53107289000027	M. Jérôme HERMANT	64.607 €	10.000 €
<u>Projet</u> : Acquisition d'un camion de tournée tout équipé				
Caudry	SARL Optique Lepreux 532 973 419	M. Alexandre LEPREUX	13.171 €	3.921 €
<u>Projet</u> : Remplacement de la vitrine et de l'enseigne lumineuse				
Le Cateau Cis	SARL Langlois Daniel et fils Travaux de terrassement 400 045 894	M. Sylvain LANGLOIS	32.000 €	9.600 €
<u>Projet</u> : Acquisition de matériel				
Le Cateau Cis	EURL Verin Audition 537 556 193	M. François VERIN	32.955 €	9.886 €
<u>Projet</u> : réfection complète d'un ancien local commercial				
Saint Vaast en Cis	SARL Leduc-Duez Conditionnement de beurre 303 506 943	M. Jean-Claude LEDUC	64.366 €	10.000 €
<u>Projet</u> : amélioration du process de conditionnement				
Caudry	SARL Le Coiffeur (6é sens) 425 134 889	M.Olivier DENHEZ	14.472 €	4.341 €
<u>Projet</u> : renouvellement de façade et remplacement de l'intégralité du mobilier				
Saint Vaast en Cis	Le Carré d'As Bar Tabac FDJ 435 051 867	M.Guillaume GLACET	27.687 €	8.306 €
<u>Projet</u> : Réfection intérieur et extérieurs – Travaux d'accessibilité PMR- Création d'une terrasse				
Caudry	Café Le Jubilé Bar-Tabac-PMU-FDJ-Pressé 809 020 027 000 11	M.Mathieu SORRIAUX	35.000 €	10.000 €
<u>Projet</u> : création d'une friterie adossée au café – Acquisition de matériel				
Catillon/Sambre	SAS DUFOUR BERSON « Au marché d'Emilie » Commerce d'alimentation générale 827 884 917	Mme Emilie DUFOUR	13.706 €	4.111 €
<u>Projet</u> : Acquisition de nouveaux matériels frigorifiques				
Le Cateau-Cambrésis	Aline Lingerie 818 828 923 000 16	Mme Aline RIBERO	33.333 €	10.000 €
<u>Projet</u> : Achat du Bâtiment, réfection du local commercial (façade, enseigne, menuiseries, vitrine)				
TOTAL CA2C				97.042 €

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 octobre 2021 et de la publication le
18 octobre 2021

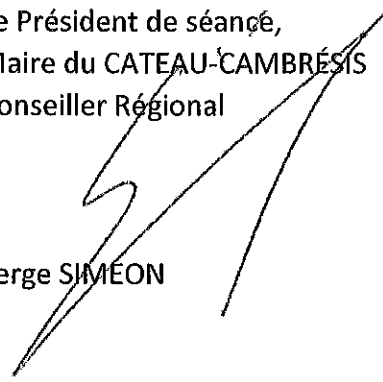
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 18 octobre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMÉON



IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.